PLAN ANNUEL DE PASSATION DE MARCHÉS PUBLICS

(PAPMP)

(MARCHÉ DE SERVICES, DE FOURNITURES, DE TRAVAUX ET DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES)

EXERCICE FISCAL 2022 /2023

NOM DE L'INSTITUTION : ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION FINANCIÈRE (ENAF)

N.B : LE TABLEAU DOIT ÊTRE REMPLI PAR ORDRE DE PRIORITÉ CHRONOLOGIQUE

NO [1]	OBJET DU PROJET DE MARCHÉ	SOURCE DE FINANCEMENT Tresor public invest : TPI Tresor public fonction. : TPF Fonds propres : FP Fonds Externe : FE	CODE BUDGETAIRE OU REF DU PROJET	MONTANT DES CRÉDITS DISPONIBLES(EN Gourdes)	NATURE DU MARCHÉ (S,F,T, PI)[2]	MODE DE PASSATION AOON, AORN, AOPQ,...)[3]	PÉRIODE DE LANCEMENT	PÉRIODE PROBABLE DE SIGNATURE DU MARCHÉ	CONTRÔLE A PRIORI DE LA CNMP : OUI / NON	LOCALISATION	DÉLAI PREVISIONNEL D'EXÉCUTION (MOIS)	PROGRAMMATION DES DEPENSES											
												T1			T2			T3			T4		
												Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Aout	Sept.
1	Ecouteur Projecteur Backup	TPI	1112-2-22-50-13	1,988,000	F	DEPX	28 juillet 2020	Aout 2023	Non	Oeust	1											1, 988,000	
2	Bureaux, chaises	TPI	1112-2-22-50-13	1260000	F	DEPX	28 juillet 2020	Aout 2023	Non	Oeust	1											1,260,000	

[1]Les Numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.

[2]Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public

3	Ordinateurs portatifs	TPI	1112-2-22-50-13	3,180,000	F	DEPX	28 juillet 2020	Aout 2023	Non	Oeust	1											3,180,000	
4	Acquisition d'un système photovoltaïque	TPI	1112-2-22-50-13	3,321,500	F	DEPX	28 juillet 2020	Aout 2023	Non	Oeust	1											3,321,500	
5	Sonorisation	TPI	1112-2-22-50-13	850,500	F	DEPX	28 juillet 2020	Aout 2023	Non	Oeust	1											850,500	
6	Câblage électrique et informatique	TPI	1112-2-22-50-13	2,400,000	F	DEPX	28 juillet 2020	Aout 2023	Non	Oeust	1											2,400,000	

[1] Les marchés financés par le trésor public seront libellés en gourdes
[1] Services : (S); Fournitures : (F); Travaux; (T), Prestations Intellectuelles : P
[1] Appel d'offres ouvert national : (AOON ; Appel d'offres restreint national : (AORN) ; Appel d'offres précédé de Pré Qualification : (AOOPQ) ;
Autres sigles possibles : Gré à gré : (GRGR) ; Appel d'offres en deux étapes : AODE ; Appel d'offres ouvert international : (AOOI) ; Appel d'offres restreint international : (AORI) ; Demande de propositions précédée d'Appel à manifestations d'intérêt : (DEPAN), Demande de propositions précédée d'Appel International à manifestations d'intérêt : (DEPAI), Demande de propositions précédée sans Appel à manifestations d'intérêt : (DEPNA), suivi d'une Demande de Propositions (DP). Pour les marchés hors contrôle à priori de la CNMP : Demande de prix : (DPEX) ; Demande de cotations (DECO) ; Procédures allégées pour tout type de marché (PRAL), Appel national à préqualification : ANPQ, Appel international à préqualification : AIPQ

[1]Les Numéros (de deux chiffres, allant de 01 à 99) se suivront pour indiquer l'ordre de préséance chronologique des projets de marchés de l'autorité contractante. Le numéro de chaque projet fera partie du 6e bloc de caractères alphanumériques constitutifs du code de chaque marché. Le numéro est provisoire dans le PPAPM et définitif dans le PAPMP.
[2]Les conditions autorisant le recours au marché de gré à gré ou par entente directe sont déterminées à l'article 34-1 de la loi du 10 juin 2009 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux conventions de concession d'ouvrage de service public